

CHARTRE ETHIQUE et CODE DE CONDUITE*

Ce document fait partie intégrante du contrat d'accompagnement en coaching et en supervision de Jill Székely, Coach Holistique.

1. Qui suis-je ?

Je me dis « coach holistique » ce qui signifie que je considère la personne comme étant plus que la somme de ce qu'elle croit ou pense être. Le holisme est un principe qui stipule que le tout est plus grand que la somme de ses parties.

Ma vision du coaching est un accompagnement de la personne dans son être qui comporte 4 dimensions : rationnelle, émotionnelle, spirituelle et biologique.

Je fournis, depuis 2011, des services de Coaching, de Supervision, de Formation et de Consulting dans les questions de Genre ou RSE.

2. Qui sont mes client.e.s ?

Toute personne, privée ou morale, ayant identifié et décidé de vouloir effectuer un changement nécessitant le soutien d'une personne professionnelle et compétente en dehors de son environnement immédiat.

- Des femmes et des hommes individuellement :

Collaborateur, manager, entrepreneur, chef d'entreprise, B4Work, scientifique, artiste, fonctionnaire, sportif, coach, professionnel de l'accompagnement...

- Des groupe, équipes ou familles collectivement :

Couple, management team, PME, service...

- Des organisations de droit privé ou de droit public :

Petite entreprise, Etat de Genève et Vaud, ONG, Fondation, institution, association, école...

3. Quel est mon engagement dans l'accompagnement individuel ?

Je m'engage à fournir des programmes d'accompagnement basés sur les valeurs suivantes :

- Le respect de la personne accompagnée, de son intégrité, de ses valeurs, de ses croyances, de sa dignité, de son autonomie, de son écologie, de sa réputation, de sa culture, de son origine, de ses objectifs, de ses besoins ;
- Le non jugement de ce qui est dit, écrit, pensé tout en restant dans les limites de l'acceptable déontologiquement ;
- La confiance comme valeur fondatrice de tout échange ;
- La confidentialité au sujet de toutes les informations échangées, durant et après l'accompagnement ;
- La non dépendance entre moi et la personne accompagnée, l'autonomie de la personne étant mon but ;
- Le respect des modalités des rencontres : ponctualité, disponibilité, attention ;
- L'honnêteté, la loyauté, la sincérité, l'authenticité ;
- Le cadre de bienveillance, d'écoute, d'indulgence, de tolérance.

4. Quels sont mes principes ?

En tant que Superviseur Coach professionnelle, je m'engage à fournir un accompagnement à une personne volontaire et donc :

- Je suis responsable du cadre et du processus, la personne coachée étant responsable du contenu et de son développement ;
- Je m'interdis tout abus d'influence ;
- J'exerce l'accompagnement de la personne professionnellement ;
- Je choisis les outils et méthodes les plus appropriés pour son accompagnement ;
- Je m'engage de manière positive dans l'accompagnement ;
- Je rappelle que la personne accompagnée porte la responsabilité des décisions et des actions entreprises. La personne possède en elle-même les ressources nécessaires à atteindre ses objectifs ;
- J'utilise mes compétences de consultante à bon escient et le mentionne le cas échéant à la personne coachée.

5. Quels sont mes outils ?

Les outils que je peux utiliser sont, entre autres :

- Les questions, les métaphores ;
- Les outils de PNL, programmation neuro-linguistique ;
- Les outils d'Analyse Transactionnelle, Appreciative Inquiry etc.
- La systémie, les constellations, « les 7 regards » ;
- Le dessin, les représentations imagées ;
- Les cartes de développement ;
- Les contes, Zen, mythologiques etc. ;
- L'exploration onirique ;
- Les positions perceptuelles, jeux de rôles ;
- Les références livresques, philo, psycho, coaching, management, intelligence collective, RSE, etc. ;
- Et surtout la créativité de la personne coachée ou supervisée.

6. Quelles sont mes formations ?

Afin de garantir la qualité de Coach et Superviseur professionnel, je mets à votre service mes compétences validées par :

- Je suis au bénéfice de diplômes de Technicien, Praticien PNL et de Coach PNL délivré par le NLP Institute (Santa Cruz) et NVB Formation (Genève),
- Au bénéfice d'un diplôme de superviseur délivré par CSA – FES (Londres / Avignon)
- Je suis formatrice diplômée d'un Brevet Fédéral de Formateur d'Adultes, Suisse,
- Reconnue par Robert Dilts pour la « Facilitation en Intelligence Collective »
- Formée au Développement Durable par l'Université de Genève et diplômée de la HES de Genève par un DAS « Management Durable »

7. Quel est mon engagement dans le monde du coaching ?

- Je suis membre et fondatrice de l'association « OUI Coach »,
- Je suis membre du comité de la SR COACH, Société Romande de coaching, de EMCC, European Mentoring & Coaching Council, ainsi que de ICF, International Coach Federation, Swiss Chapter.

- Je respecte et me conforme aux codes de déontologie des associations mentionnées et au « Global Code of Ethics » : <https://www.globalcodeofethics.org>
- Je rencontre d'autres Coachs régulièrement afin d'échanger sur nos pratiques, participe à des séances d'Intervision,
- Je me fais superviser régulièrement par un Superviseur Coach Senior accrédité,
- Suis au bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile auprès de la compagnie Helvetia, Suisse pour une couverture d'un montant de CHF 3 millions.

8. Quel est le cadre formel ?

Tout accompagnement de coaching ou de supervision :

- Se fait sur une base écrite (contrat et charte éthique) et est signé par la personne coachée,
- Qui relève de problèmes psychologiques est évité, ou interrompu. Je me permets le cas échéant de recommander un.e thérapeute à la personne coachée.

Fait à :

en date du :

Signature de la personne cliente :

*

Cette « charte éthique et code de conduite » est révisée en novembre 2019.
(Rédaction en mai 2011 lors de la création de WiB-Swiss SA à Genève, en Suisse)